



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DORÉ COPPER RECOUPE UNE MINÉRALISATION À HAUTE TENEUR EN OR À GWILLIM

Toronto, Ontario – 21 avril 2022 – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV : DCMC; OTCQX : DRCMF; FRA : DCM) annonce les résultats positifs obtenus dans deux sondages totalisant 819 mètres réalisés à la fin de 2021 sur la partie ouest de la propriété Gwillim, laquelle est l'objet d'une coentreprise à 50/50 avec Argonaut Gold Inc. (par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Prodigy Gold Inc.). Gwillim est située à approximativement huit kilomètres par route au nord-ouest de Chibougamau, au Québec.

Faits saillants du forage

KOD-21-02

- **3,33 g/t Au sur 13,3 mètres, incluant 26,8 g/t Au sur 1,0 mètre et 23,2 g/t Au sur 0,5 mètre;**
- **3,39 g/t Au sur 3,0 mètres;**
- **10,14 g/t Au sur 4,0 mètres.**

KOD-21-03

- **3,03 g/t Au sur 4,0 mètres;**
- **4,64 g/t Au sur 6,0 mètres, incluant 11,69 g/t Au sur 2,0 mètres.**

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper, a déclaré : « *Les résultats publiés aujourd'hui pour la zone KOD à Gwillim témoignent de la continuité de la minéralisation et la prolongent de 400 mètres en profondeur. Nous sommes en train de procéder à la compilation et à l'évaluation de toutes les données historiques de la mine Gwillim et de la zone KOD. Par la suite, avec notre partenaire Argonaut Gold Inc., nous allons planifier un programme de forage pour vérifier l'étendue longitudinale et verticale des deux gisements. Concernant notre réalisation principale de l'année, nous prévoyons obtenir les résultats de l'étude économique préliminaire (EEP) pour la mise en œuvre d'un modèle d'exploitation en étoile d'ici le milieu du T2 2022.* »

Programme de forage de Gwillim

Doré Copper a foré deux sondages en septembre 2021 pour vérifier la zone KOD, située à 300 mètres au sud de la zone Principale de la mine Gwillim (figure 1 et tableau 1). Le sondage KOD-21-02 a recoupé trois zones minéralisées, y compris une zone de **13,3 mètres à une teneur de 3,33 g/t** commençant à une profondeur verticale d'approximativement 25 mètres et un intervalle de **4,0 mètres à 10,14 g/t Au** interprété comme la zone KOD. Le sondage KOD-21-03, foré à 100 mètres au nord-nord-ouest de KOD-21-02, a recoupé deux zones minéralisées et a démontré la continuité de la zone KOD en profondeur (figure 2). La seconde zone minéralisée (**6,0 mètres à 4,64 g/t Au**) prolonge verticalement la zone KOD d'approximativement 50 mètres par rapport aux intervalles antérieurs (la localisation des forages historiques est approximative et sera géoréférencée au cours des prochains mois). À ce jour, il s'agit de l'intervalle le plus profond, à 400 mètres verticalement.

Propriété Gwillim

La propriété Gwillim a une superficie totale de 486 ha. La partie ouest de la propriété (385 ha) est l'objet d'une coentreprise à participation égale (50/50) entre Doré Copper et Argonaut Gold Inc. (par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Prodigy Gold Inc.), Doré Copper en étant l'exploitant. Doré Copper détient 100 % de la partie est de la propriété (102 ha).

Située sur le terrain en coentreprise, la mine Gwillim a été en activités de 1974 à 1976, puis de 1980 à 1984. Au total, 254 066 tonnes courtes à une teneur de 4,79 g/t Au y ont été extraites¹. La majorité de la production provenait de la zone Principale, qui s'étend latéralement sur 122 mètres, avec une épaisseur moyenne de 2,6 mètres, et jusqu'à une profondeur de 114 mètres.

En 1987, Greenstone Resources Ltd a foré la zone KOD (à 300 mètres au sud de la zone Principale de la mine Gwillim) à des profondeurs intermédiaires (entre 200 et 300 mètres) et a recoupé deux intervalles à haute teneur : 7,0 mètres à 33 g/t Au et 7,9 mètres à 17,9 g/t Au². Vingt-cinq trous de forage additionnels sont réalisés à partir de la surface avant l'aménagement d'une rampe. La zone est explorée sous terre en 1988, mais non exploitée (un peu de développement dans le minerai). En 1989, trois nouveaux trous à partir de la surface ciblent la zone à 400 mètres de profondeur; un seul trou a confirmé le prolongement de la minéralisation à haute teneur au-delà de 300 mètres verticalement. Un rapport interne de 1989 indique des ressources historiques non conformes au Règlement 43-101 pour la zone KOD. Il n'y a pas mention d'autres activités d'exploration importantes depuis.

La propriété Gwillim est composée de basaltes coussinés et de filons-couches gabbroïques de la Formation de Bruneau (Groupe de Roy). La minéralisation est usuellement encaissée dans des structures est-ouest à pendage abrupt contenant des veines de quartz-carbonates avec une quantité moindre de sulfures massifs. La zone KOD comprend deux veines parallèles est-ouest espacées d'approximativement 50 mètres, la minéralisation se trouvant principalement dans la veine la plus au nord. L'épaisseur de la minéralisation varie entre 0,3 mètre et 5,0 mètres. La zone KOD est ouverte latéralement et en aval-pendage vers l'est, sous le lac Gwillim.

Références :

1. *Structural and Stratigraphic Control on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada – Leclerc et al., 1992 Society of economic geologist inc. vol. 107, pp. 963-989.*
2. *Diamond Drilling Report on the Gwillim Lake KOD Zone, Greenstone Resources (internal report) – Robert McIntosh, Project Geologist, Flanagan McAdam and Company, December 1989.*

Tableau 1. Faits saillants des résultats d'analyse du programme de forage 2021 à Gwillim

Sondage	De (m)	À (m)	Épaisseur ¹ (m)	Au (g/t)	Zone
KOD-21-02	28,7	42,0	13,3	3,33	non nommée
incluant	28,7	29,2	0,5	23,2	non nommée
incluant	41,0	42,0	1,0	26,8	non nommée
	138,5	141,5	3,0	3,39	non nommée
	203,5	207,5	4,0	10,14	KOD
KOD-21-03	395,0	399,0	4,0	3,03	non nommée
	448,5	454,5	6,0	4,64	KOD
Incluant	448,5	450,5	2,0	11,69	KOD

1.L'épaisseur vraie des structures recoupées est estimée à approximativement 55-60 % de la longueur dans l'axe de forage.

Forage et contrôle de la qualité

La Société requiert les services de Miiken Drilling comme entrepreneur en forage. Miiken est une coentreprise entre Forages Chibougamau ltée, la communauté des Premières Nations d'Oujé-Bougoumou et la communauté des Premières Nations de Mistissini, toutes deux situées dans le territoire d'Eeyou Istchee.

La préparation des échantillons a été effectuée au laboratoire de SGS à Val-d'Or, au Québec alors que les pyroanalyses et les analyses par spectrométrie ICP ont été effectuées chez SGS Canada inc. à Burnaby, en Colombie-Britannique. Les échantillons ont été pesés, séchés, broyés à 75 % passant 2 mm, divisés en

250 g et pulvérisés à 85 % passant 75 microns. Les échantillons ont ensuite été testés par pyroanalyse pour Au (50 g) et par fusion au peroxyde de sodium ICP-MS pour 34 éléments.

L'AQ/CQ est effectué à l'interne par les géologues de Doré Copper, sous la supervision du gérant de l'exploration. Les échantillons de contrôle (blancs et standards - 4 % du total des échantillons avec 2 % de duplicata de carottes) qui ont été insérés dans les lots d'échantillons sont vérifiés par rapport à leurs valeurs certifiées et sont considérés comme réussis s'ils se situent à moins de trois écarts-types de la valeur certifiée. Les duplicata sont évalués les uns par rapport aux autres afin de déterminer la distribution de la minéralisation (pépite). Si les échantillons de contrôle présentent des écarts importants, nous demandons que le lot entier soit à nouveau analysé.

Figure 1. Carte d'une portion de la propriété Gwillim localisant les sondages réalisés en surface en 2021.

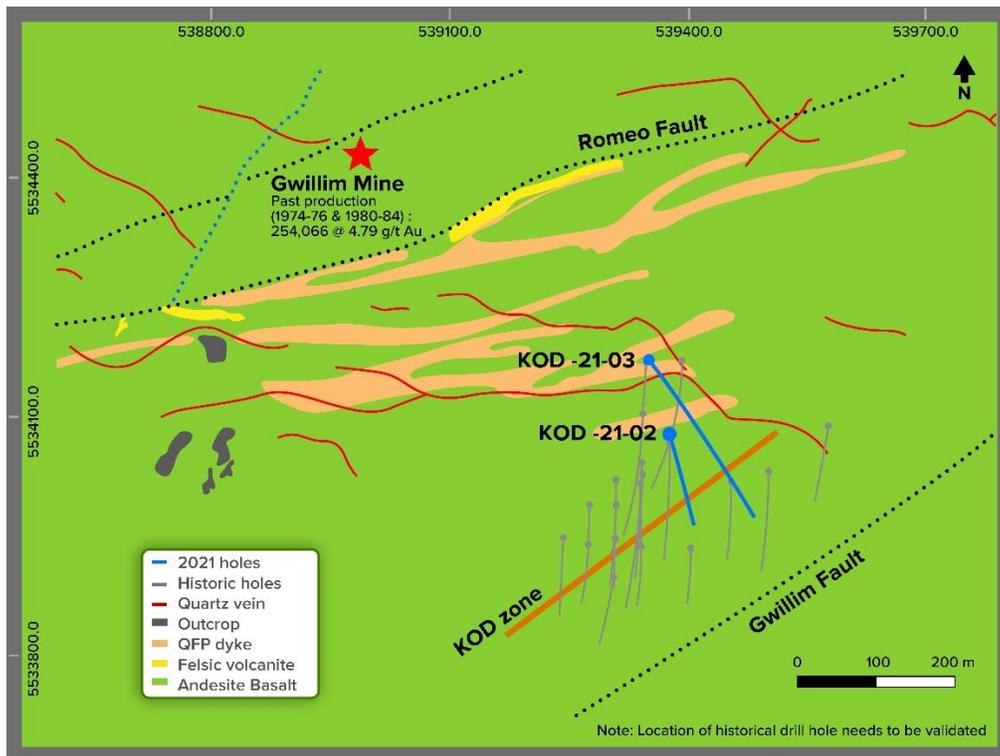
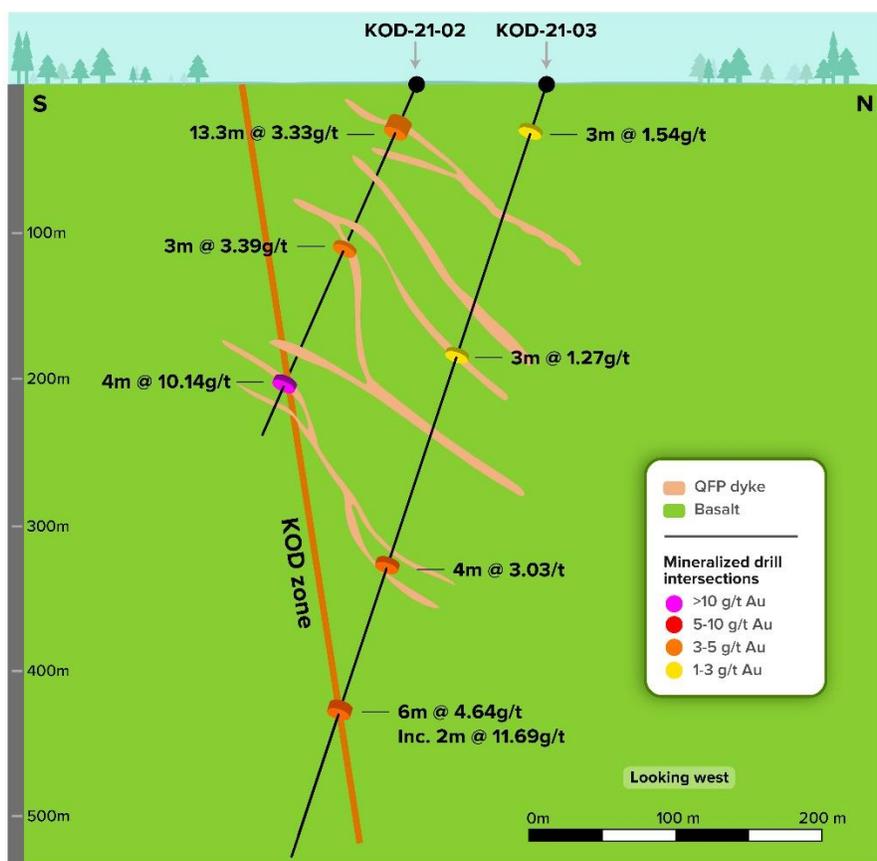


Figure 2. Coupe transversale de la zone KOD montrant les sondages KOD-21-02 et 03.



Personne qualifiée

Andrey Rinta, géo., gérant de l'exploration de la Société et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué de presse.

À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper Mining Corp. vise à être le prochain producteur de cuivre au Québec, avec une cible de production initiale de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre annuellement, en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile où plusieurs actifs de cuivre-or à haute teneur alimenteraient une usine de traitement centrale de 2 700 tonnes par jour. La Société prévoit publier une EEP d'ici le milieu du T2 2022 et, par la suite, d'entreprendre une étude de faisabilité et les demandes de permis.

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or³. Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, gisements, gîtes et zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast
Président et chef de la direction
Téléphone : (416) 792-2229
Courriel : emast@Dorecopper.com

Laurie Gaborit
Vice-présidente, relations avec les investisseurs
Téléphone : (416) 219-2049
Courriel : lgaborit@Dorecopper.com

Visiter : www.dorecopper.com
Facebook : [Doré Copper Mining](https://www.facebook.com/DoreCopperMining)
LinkedIn : [Doré Copper Mining Corp.](https://www.linkedin.com/company/DoreCopperMiningCorp)

Twitter : [@DoreCopper](#)

Instagram : [@DoreCopperMining](#)

3. Sources de données sur la production historique : Economic Geology, v. 107, pp. 963–989 - *Structural and Stratigraphic Controls on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada*, par François Leclerc et al. (camp minier de Lac Doré/Chibougamau) et rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, préparé par Geologica Groupe-Conseil inc. pour Jessie Ressources inc. (mine Joe Mann).

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais pas toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, la planification d'un programme de forage par la Société et son partenaire Argonaut Gold Inc. pour vérifier l'étendue longitudinale et verticale des deux gisements; l'objectif de devenir le prochain producteur de cuivre au Québec avec une cible de production initiale de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre annuellement; la réalisation de l'EEP d'ici le milieu du deuxième trimestre de 2022; la mise en œuvre un modèle d'exploitation en étoile; et le commencement d'une étude de faisabilité et des demandes de permis après l'EEP.

Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.